



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

du : 27/02/2025

L.C.R.

Echéance le : 31/03/2025

Magasinier :

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

Magasinier :		CS/SB		I.V.A. : FR12902350565							
N° Document		N° Client		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
5057521		0165285		Zone Expedition : 03						5802206	
Désignation		N° Pièce		Quantité ou temps		C T		Prix unitaire hors taxe €		Remise %	
										Prix unitaire net hors taxe €	
										Montant €	
** BL 5802206 DU 27/02/2025 **											
VOLKSWAGEN POLO V 1.2 TSI 16V - DS337XD											
COMMENTAIRE R.A. : VOLKSWAGEN POLO V 1.2 TSI 16V - DS337XD											
NUMERO DE COMMANDE :											
E:FILTRE HUILE AM		1619270580 C1BD02		1,00		4		11,03		44,00	
E:ELEMENT FILTRE AIR AM		1616268680 C2BC05		1,00		4		24,93		44,00	
E:FILTRE ESSENCE AM		E145079 C3BS02		1,00		4		47,52		44,00	
E:FILTRE CHARBON AM		1689027580 C3BA01		1,00		4		25,90		44,00	
----- SOUS-TOTAL PIECES -----		61,25									
CHER CLIENT											
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.											
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS											
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.											
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT											

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document 5057521 N° Client 0165285 N° Commande 5802206

Echéance le : 31/03/2025

27/02/2025 73,50



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi (égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.